

Image not found or type unknown



Litige avec un eleveur, bon de commande non respecter

Par **Babe 29**, le **15/05/2017** à **13:20**

Bonjour , voilà nous avons fait la demande d'un chiot BA mâle dans un élevage, nous étions les 1er a faire la demandernLa femelle n'ayant pas était encore saillie quand nous avons fait la réservation. Quand la femelle a mis bas nous avons fait un contrat de vente, et donner un chèque d'acompte de 200 euros. rnMais arrivée a la fin de la 4eme semaines des chiots, ils nous ont téléphones pour nous dire s'en gros nous n'avions plus de chiot(celui qui nous était promis(n d'identification)avaiete redonner a une de leur relation. Nous avons été très déçus et en colère nous avons demander le retour de notre chèque. Maintenant que peut on faire car il y a eu quand même un bon de commande. Cordialement. Mme **XX anonymisation**